

# Etude sur le positionnement des principaux partis politiques tunisiens sur les thématiques de l'Energie et de l'Environnement.

Novembre 2015



## Présentation générale

Quatre ans après la révolution, la Tunisie entame depuis fin 2014 une nouvelle phase de sa transition, celle de l'institutionnalisation et de la stabilisation progressives. Après l'adoption laborieuse, en janvier 2014, d'une nouvelle constitution par les députés de l'Assemblée Nationale Constituante (ANC), les électeurs ont été appelés le 26 octobre 2014 à désigner un nouveau Parlement pour un mandat de cinq ans, auquel il incombe à présent de répondre aux défis de la Tunisie, notamment sur le plan du développement économique.

Pourtant, en raison de l'emprise relativement faible des partis sur l'opinion publique et de la vacuité de certaines des propositions qui ont été formulées dans leurs programmes électoraux, il est très difficile de distinguer le positionnement politique des uns et des autres sur des thématiques fondamentales et qui représentent des enjeux clés de la phase à venir : la politique environnementale et la politique énergétique.

Depuis la révolution, la Fondation Heinrich Böll accompagne le processus transitionnel en Tunisie. Plus particulièrement, le programme écologique de la Fondation est focalisé sur deux axes: les politiques énergétiques et la gouvernance des ressources naturelles. Le contexte politique actuel offre l'opportunité aux organisations de la société civile et au grand public de s'organiser et de débattre sur ces questions fondamentales. La Fondation Heinrich Böll ambitionne de s'impliquer davantage sur ces thématiques, aux côtés des élus et des principales organisations de la société civile, en apportant son appui technique aux débats et projets de réforme à venir.

Afin d'affiner son programme d'intervention, la Fondation Heinrich Böll a souhaité réaliser une étude afin de déterminer le positionnement des principales formations politiques sur les thématiques clés citées ci-dessus.

Cette étude devrait apporter des clarifications sur le positionnement (et sur les propositions politiques) des principales formations politiques sur les thématiques suivantes :

- La politique environnementale et écologique : quelle vision et quelles propositions de réformes?
- La politique en matière d'énergie et de gestion des ressources énergétiques : quelle transition énergétique pour la Tunisie?

# I. Analyse comparative des propositions des partis politiques dans leurs programmes électoraux de 2014 :

## ★ Constats généraux sur le nombre de propositions :

Afin de faciliter l'analyse et la comparaison des différents programmes électoraux des partis ciblés, nous avons choisi de regrouper les différentes propositions sous quatre grandes familles de thématiques : "*Pollution et gestion des déchets*", "*Environnement et Développement Durable*", "*Politique Énergétique*" et "*Stress hydrique et changement climatique*". L'analyse des programmes électoraux des partis politiques ciblés révèle un déséquilibre dans le contenu des propositions relatives aux thématiques étudiées (*figure 1*). Alors que certaines formations politiques offrent des programmes riches en propositions (Afek Tounes : 27 propositions au total ; Ennahdha : 21 propositions; Ettakatol : 18 propositions ; Nida Tounes : 17 propositions), d'autres ont fait part de moins de 10 propositions au total sur l'ensemble des thématiques ciblées (UPL : 6 propositions, UPT : 9 propositions).

Parmi les thématiques étudiées, la "*Politique énergétique*" (*figure 2*) est celle qui a fait l'objet du plus grand nombre de propositions (55 propositions).

Figure 1 Nombre total de propositions sur toutes les thématiques de l'étude

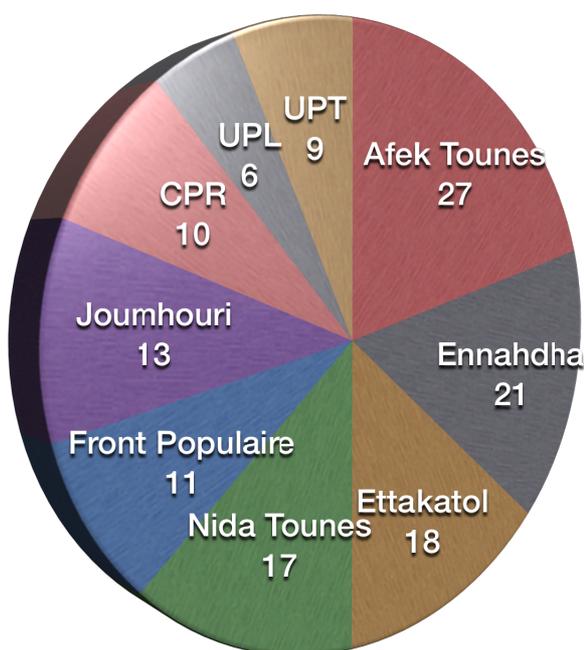


Figure 2 Nombre total de propositions par thématique étudiée

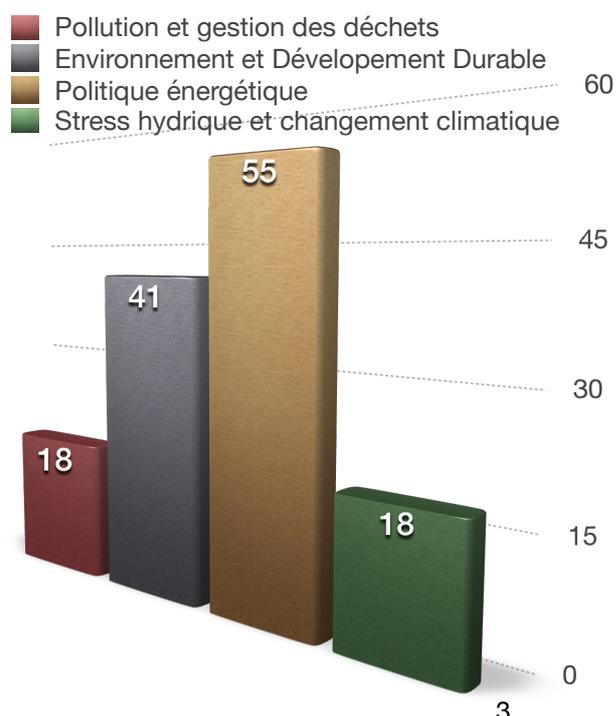
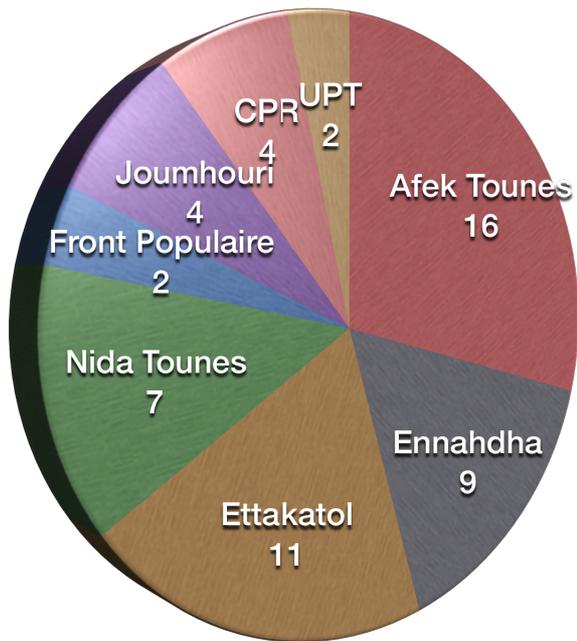
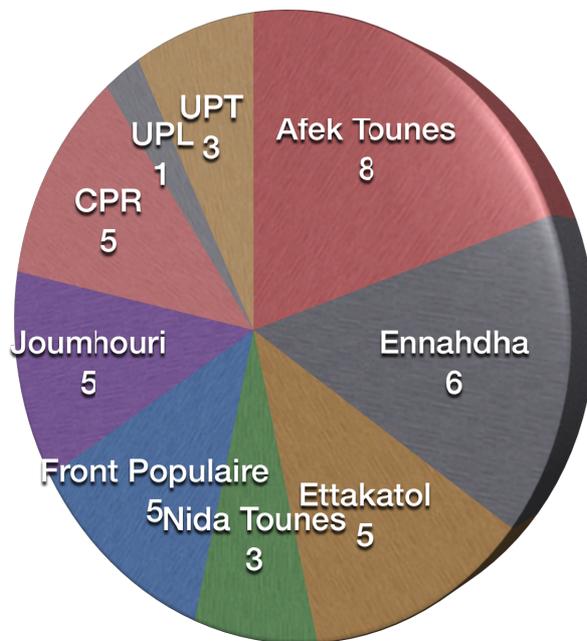


Figure 3 Nombre de propositions en Politique énergétique



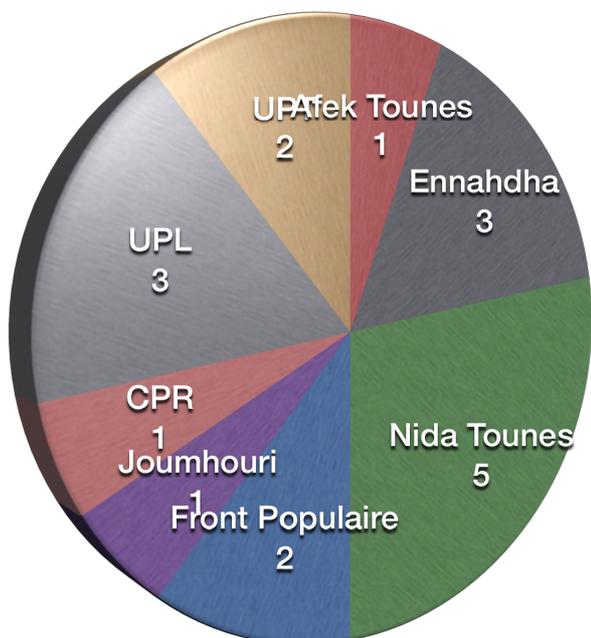
L'écart de propositions se creuse entre les partis selon les thématiques abordées. En effet, s'agissant de *la politique énergétique* par exemple (figure 3), Afek Tounes se distingue des autres partis en nombre de propositions (16 propositions) suivi du parti Ettakatol (11 propositions), du parti Ennahdha (9 propositions) et du parti Nida Tounes (7 propositions). Les autres partis ont fait entre 0 et 4 propositions en politique énergétique.

Figure 4 Nombre de propositions en Environnement et Développement Durable



Pour les propositions concernant *l'environnement et le développement durable* (figure 4), Afek Tounes est le parti qui a formulé le plus de propositions (8) suivi par Ennahdha (6). Les autres partis ont fait entre 1 et 5 propositions.

Figure 5 Nombre de propositions en stress hydrique et changement climatique

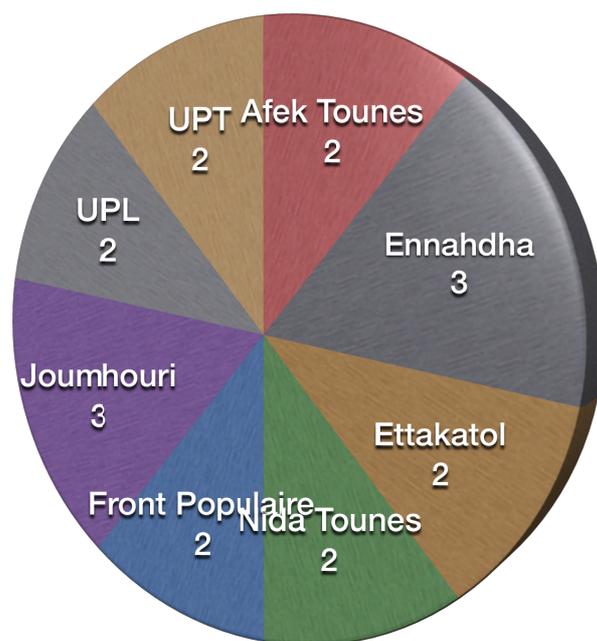


Nida Tounes se distingue avec un nombre de 5 propositions sur la thématique "*stress hydrique et changement climatique*" (figure 5) en comparaison aux autres partis qui ont formulé entre 0 et 3 propositions.

Enfin, la thématique "*pollution et la gestion des déchets*" (*figure 6*) est celle où il y a eu le moins de propositions avec un nombre maximal de 3 propositions pour Ennahdha et Al Joumhourî.

Ces disparités dans le nombre de propositions reflètent moins le positionnement politique et idéologique des différents partis que leurs capacités à concevoir un programme politique cohérent et complet. En effet, des partis comme l'UPT et le Front Populaire, qui n'ont publié leurs programmes qu'à la fin de la campagne législative d'Octobre 2014, ont eu moins de propositions que des partis d'autres familles politiques, comme Ennahdha, Afek Tounes et Nida Tounes, et dont les programmes électoraux ont été publiés beaucoup plus tôt. D'ailleurs, nos entretiens avec les représentants de l'UPT et du Front Populaire ont démontré une force de proposition qu'on ne retrouve pas forcément dans leurs programmes politiques respectifs.

Figure 6 Nombre de propositions en Pollution et gestion des déchets



*« Ces disparités dans le nombre de propositions reflètent moins le positionnement politique et idéologique des différents partis que leurs capacités à concevoir un programme politique cohérent et complet. »*

★ Constats généraux sur la nature des propositions :

Pollution et gestion des déchets	Environnement et Développement Durable	Politique Energétique	Stress hydrique et changement climatique
La décentralisation du système national de gestion de déchets	La promotion de la recherche scientifique, de l'innovation et du développement de filières économiques dans les domaines des technologies de l'environnement et des éco-services	Le développement des énergies renouvelables	L'optimisation de la gestion de l'eau, notamment dans le secteur agricole
L'investissement dans le domaine de la valorisation énergétique, du compostage, et du recyclage des déchets	L'amélioration du taux de couverture forestière		L'intensification du traitement des eaux usées

De manière générale, la lecture des programmes électoraux des différents partis politiques révèle un manque de propositions concrètes, chiffrées et délimitées dans le temps. La plupart des propositions contenues dans les programmes électoraux des partis relèvent davantage des déclarations d'intention, ou, au mieux, traduisent-elles les grandes lignes d'une politique qui reste à affiner pour qu'elle puisse être déclinée en de véritables projets de réforme. Par ailleurs, hormis la thématique "*Politique énergétique*" où les propositions sont à la fois diverses et clivantes, les partis se rejoignent dans les visions et propositions développées, donnant lieu à des similitudes et à des recoupements dans les différents programmes politiques. On constate que pour chaque thématique étudiée, la majorité des partis se rejoignent sur une ou deux propositions (tableau ci-dessus).

*« Hormis la thématique "Politique énergétique" où les propositions sont à la fois diverses et clivantes, les partis se rejoignent dans les visions et propositions développées »*

Il faut néanmoins noter la grande diversité des visions et des solutions proposées au sujet de la politique énergétique. S'il y a un quasi-consensus entre partis sur la nécessité

*« S'il y a un quasi-consensus entre les partis sur la nécessité d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la production de l'électricité, un bloc composé essentiellement des partis Ennahda, Afek Tounes et Nida Tounes, s'inscrit plutôt dans une continuité de la politique énergétique tunisienne. »*

d'augmenter la part des énergies renouvelables dans la production de l'électricité, un bloc de partis se distingue dans son orientation en matière de politique énergétique des autres formations politiques. Ce bloc, composé essentiellement des partis Ennahda, Afek Tounes, Nida Tounes, s'inscrit dans une continuité de la politique énergétique tunisienne, et s'oriente plutôt vers l'encouragement de l'investissement dans de nouvelles explorations de ressources énergétiques fossiles, l'exploitation de ressources énergétiques non conventionnelles (le Gaz de Schiste notamment), l'expansion des réseaux de

distribution du gaz naturel et l'amélioration de l'interconnectivité du réseau électrique tunisien avec les pays voisins (en Afrique du Nord et en Europe). Les entretiens avec les responsables, élus et représentants de ces partis confirment cette orientation.

Il est également à signaler que les entretiens organisés avec les différents partis politiques ont permis d'affiner et de préciser les visions, orientations et propositions de chaque formation politique. Les propositions politiques synthétisées dans le tableau ci-dessus ne sont qu'un reflet partiel de l'offre politique globale des partis ciblés.

## II. Vue d'ensemble sur le positionnement des différents partis en matière de politique énergétique :

Si pratiquement tous les interlocuteurs rencontrés<sup>1</sup> ont bien voulu répondre à toutes les thématiques traitées dans la présente étude, ils ont, dans leur grande majorité, surtout insisté sur la question énergétique et sur leurs visions respectives sur ce que devrait être la politique énergétique tunisienne. A ce sujet, nous constatons que les partis interrogés se rejoignent sur un certain nombre de points, même si des nuances existent quant à l'approche privilégiée :

- Tous les partis interrogés s'inscrivent plus ou moins dans une continuité de la politique énergétique actuelle, qui repose principalement sur l'exploration et l'exploitation d'énergies fossiles, le gaz naturel plus particulièrement. Cette orientation est justifiée par l'urgence de réduire le déficit énergétique

qui s'élève à 20% : *"si des mesures ne sont pas prises, le déficit peut s'élever à 40% dans 5 ans. La situation est donc critique en termes de ressources énergétiques<sup>2</sup>".*

Même si les réserves énergétiques fossiles se réduisent, les personnes interviewées considèrent que les hydrocarbures restent *"une option intéressante à développer<sup>3</sup>"* et que *"nous ne pouvons pas nous passer du fossile<sup>4</sup>".* Elles partent du constat que ces

énergies existent en grande quantité dans la région, et que jusque là, *"la Tunisie n'a pas été totalement explorée à cause de l'absence de marchés<sup>5</sup>",* et *"parce que nous sommes*

*« Tous les partis interrogés s'inscrivent plus ou moins dans une continuité de la politique énergétique actuelle, qui repose principalement sur l'exploration et l'exploitation d'énergies fossiles, le gaz naturel plus particulièrement (...) Nous ne pouvons pas nous passer du fossile »*

---

<sup>1</sup> Pour les besoins de l'étude, nous avons demandé à chaque parti politique de nous faire rencontrer un ou plusieurs référents sur les questions énergétiques et environnementales. Dans la mesure où plusieurs visions peuvent co-exister au sein du même parti politique, nous ne pouvons assurer que les avis exprimés par les personnes rencontrées puissent représenter à 100% la ligne officielle des partis qu'ils représentent.

<sup>2</sup>Entretien avec Noômane Fehri, Afek Tounes

<sup>3</sup>Entretien Abdelaziz Rassaa, Nida Tounes

<sup>4</sup>Entretien avec Nadia Chaâbane et Fatma Triki, Al Massar.

<sup>5</sup>Entretien Abdelaziz Rassaa, Nida Tounes

*entraînent d'explorer uniquement les endroits traditionnels où des réserves en énergies fossiles ont déjà été découvertes<sup>6</sup>.*

- Cependant, des différences d'approches subsistent entre les partis. Si Afek Tounes préconise *"d'intensifier les projets d'exploration pétrolières en renouvelant et multipliant les contrats avec les opérateurs étrangers<sup>7</sup>"*, le Front Populaire insiste sur la nécessité *"de produire nous-mêmes ce dont nous avons besoin au niveau national pour ne plus dépendre ainsi du marché international"*. A ce sujet, le Front Populaire propose *"la création d'une entreprise nationale subventionnée afin d'explorer les zones non*

***"Le gouvernement a fixé l'objectif suivant : en 2030, 30% de notre électricité proviendra des énergies renouvelables. Nous croyons que nous pouvons faire plus si nous nouons de vrais partenariats avec un transfert de technologies pour qu'on puisse accélérer le processus de la transition énergétique"***

*traditionnelles dans les régions de Seliana, le Kef, Jendouba, et les zones frontalières avec l'Algérie où il y a du potentiel et ce pour gagner en indépendance énergétique<sup>8</sup>"*

Le parti Al Massar relie directement la question des ressources énergétiques aux problèmes environnementaux *"qu'on est obligés de prendre en compte"*. Pour ce parti, l'exploitation des énergies fossiles devrait se faire simultanément avec le déclenchement d'une transition

énergétique qui devrait donner une place croissante aux énergies renouvelables : *"le gouvernement a fixé l'objectif suivant : en 2030, 30 % de notre électricité proviendra des énergies renouvelables. Nous croyons que nous pouvons faire plus si nous nouons de vrais partenariats avec un transfert de technologies pour que l'on puisse accélérer le processus de la transition énergétique<sup>9</sup> »*. Le parti Ettakatol ainsi que le Congrès Pour la République (CPR) voient aussi en la transition vers les énergies renouvelables *la solution sur le long terme pour gagner en indépendance énergétique<sup>10</sup>* mais aussi pour *réduire les coûts liés aux subventions des énergies fossiles<sup>11</sup>*.

***« La maîtrise de l'énergie serait équivalente à la découverte d'un grand gisement en termes de réduction du déficit »***

---

<sup>6</sup>Entretien avec Houcine Rhili, Front Populaire

<sup>7</sup> Entretien avec Noûmane Fehri, Afek Tounes

<sup>8</sup> Entretien avec Houcine Rhili, Front Populaire

<sup>9</sup> Entretien avec Nadia Chaâbane et Fatma Triki, Al Massar.

<sup>10</sup> Entretien Avec Jalel Bouzid, Ettakatol

<sup>11</sup> Entretien avec Walid Ben Omrane, CPR

Nos interlocuteurs s'accordent également sur la nécessité de multiplier les efforts de maîtrise de la consommation d'énergie. "*La maîtrise de l'énergie serait équivalente à la découverte d'un grand gisement*<sup>12</sup> " en termes de réduction du déficit. Si Ennahdha voit la solution dans la conduite de travaux d'audit que l'Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie, une fois "*réformée et renforcée dans son statut*<sup>13</sup>", pourrait mener dans divers domaines et secteurs consommateurs d'énergie, Afek Tounes préconise "*la promulgation de nouvelles lois incitant les industries énergivores (comme l'industrie de la construction) à privilégier des techniques et procédés de production moins consommateurs d'énergie*<sup>14</sup>". De son côté, le parti Al Massar propose un plan de mise à niveau des secteurs énergivores (comme l'agriculture, le transport, la construction) et la mise en place d'un système de tarification de l'énergie par paliers de niveaux de consommation.

**« Tous les partis politiques sont d'accord sur la nécessité de développer les énergies renouvelables. Mais les visions diffèrent sur la démarche, les moyens à y consacrer et la place à accorder aux énergies renouvelables dans le mix énergétique. »**

Des partis comme Nida Tounes et Afek Tounes sont favorables à une stratégie de développement de filières économiques, qui soient des filières de niche rentables, comme pour le photovoltaïque et l'éolien. Pour ces partis, les énergies renouvelables "*peuvent avoir un rôle important dans l'augmentation des ressources énergétiques, comme le rôle qu'a eu la découverte du gisement d'Al Borma*<sup>15</sup>", mais le développement des énergies renouvelables "*ne sera pas suffisant pour combler notre déficit énergétique*" et, dans l'état actuel de maîtrise de la technologie, la Tunisie "*ne pourrait pas reposer sur un modèle 100% énergies renouvelables*<sup>16</sup>".

Quant au parti Ennahdha, il privilégie une stratégie "*d'encouragement et de promotion des énergies renouvelables reposant surtout sur des politiques de prix*<sup>17</sup>". Il rejoint Nida Tounes et Afek Tounes dans le constat qu'il "*est techniquement impossible que la Tunisie développe,*

---

<sup>12</sup> Entretien Kamel Ben Amara, Ennahdha

<sup>13</sup> Entretien Kamel Ben Amara, Ennahdha

<sup>14</sup> Entretien avec Noûmane Fehri, Afek Tounes

<sup>15</sup> Entretien Abdelaziz Rassaa, Nida Tounes

<sup>16</sup> Entretien avec Noûmane Fehri, Afek Tounes

<sup>17</sup> Entretien Kamel Ben Amara, Ennahdha

*même à long terme, une plateforme énergétique qui repose à 100% sur les énergies renouvelables<sup>18</sup>*, notamment à cause du caractère intermittent de ces énergies.

Pour le Front Populaire, la meilleure stratégie est celle qui repose principalement sur le développement du solaire, car "*nous n'avons pas pu maîtriser la technologie de l'énergie éolienne en Tunisie, notamment à cause de son coût élevé<sup>19</sup>*". Cela passe par le renforcement de la compétitivité des entreprises nationales (STEG) dans ce domaine, plutôt que par l'émergence de la concurrence du secteur privé qui serait "*impure et imparfaite*". Le Front Populaire est encore moins optimiste pour l'objectif fixé de 30% de l'électricité produite à partir des énergies renouvelables à l'horizon 2030; ses prévisions les plus favorables sont de l'ordre de 10 à 40 % à l'horizon 2040.

Le parti Al Massar se distingue par son objectif d'atteindre 100% d'énergies renouvelables à long terme. Pour ce parti, il faut "*se donner les moyens d'y arriver*" car les autres énergies disparaîtront à terme. Pour y parvenir, Al Massar mise surtout sur la recherche et l'innovation pour une meilleure maîtrise de la technologie et des coûts de production.

Le parti Ettakatol ainsi que le CPR sont aussi optimistes qu'Al Massar sur la transition énergétique. En effet, le premier pense que *cela est possible sur le long terme (10 ans) grâce à un mix énergétique où la Tunisie dépendra graduellement moins des énergies fossiles et beaucoup plus des énergies renouvelables<sup>20</sup>*. Quand au CPR, le parti se fixe le défi de remplacer le gaz par l'énergie solaire et le méthane par exemple. Aussi, le CPR évoque *la nécessité de démocratiser et de vulgariser le développement des énergies renouvelables, jusqu'ici monopolisées par les grandes multinationales, afin de permettre aux petites et moyennes entreprises de participer à la production énergétique<sup>21</sup>*.

- Enfin, la question la plus clivante entre les partis politiques en matière de politique

**« La question la plus clivante entre les partis politiques en matière de politique énergétique est celle de l'exploitation du gaz de schiste. »**

énergétique est celle de l'exploitation du gaz de schiste. Pour Nida Tounes, parti le plus favorable à cette option, "*c'est une source qui permettrait de solutionner le gap énergétique de la Tunisie*", d'autant que "*le coût de production du gaz de schiste en Tunisie représente un avantage*

---

18 Entretien Kamel Ben Amara, Ennahdha

19 Entretien avec Houcine Rhili, Front Populaire

20 Entretien avec Jalel Bouzid, Ettakatol

21 Entretien avec Walid Ben Omrane, CPR

*concurrentiel important*<sup>22</sup>". Si pour ce parti, il faut traiter les conséquences environnementales de l'exploitation du gaz de schiste "*avec sérieux*", il faudrait aussi "*faire confiance aux techniciens*" quant à leur capacité à maîtriser ce sujet. Tout aussi ouverts l'exploitation du gaz de schiste, Ennahdha, Afek Tounes, Ettakatol, le CPR et le Front Populaire considèrent qu'il faut au préalable « *connaître et estimer nos ressources en gaz de schiste* » et notre capacité à l'exploiter « *en toute sécurité et de manière maîtrisée en prenant en compte la question environnementale* ». Pour Ennahdha et Afek Tounes, l'exploitation du gaz de schiste peut « *nous éviter d'aller vers le charbon* ». Pour le parti Ettakatol, il faut établir un dialogue national sur l'exploitation des combustibles non conventionnels tels que le gaz de schiste et lier toute décision en la matière avec les recommandations de l'instance constitutionnelle du développement durable et des droits des générations futures. C'est aussi le cas pour Al Massar, pour qui cette décision ne revient pas à l'Etat mais au peuple. Pour ce parti, il faut organiser un débat national et un référendum populaire avant la prise de toute décision : « *Nous ne croyons pas les experts qui disent qu'ils maîtrisent les techniques d'exploitation et nous n'avons aucune transparence sur les produits utilisés lors de la fracturation*<sup>23</sup> ».

---

22 Entretien Abdelaziz Rassaa, Nida Tounes

23 Entretien avec Nadia Chaâbane et Fatma Triki, Al Massar

### III. Positionnement des différents partis sur les autres thématiques de l'étude

#### A. Questions énergétiques

★ *L'énergie Nucléaire :*

Parti Politique	Avis	Arguments
Nida Tounes	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Tunisie est <i>un petit marché</i> pour ce type d'énergie ;</li> <li>• <i>Inter-connectivité sous-développée</i> avec les pays voisins ;</li> <li>• <i>Risque systémique</i> lié à la création d'une centrale nucléaire ;</li> <li>• <i>Absence de politique de filière</i> en Tunisie.</li> </ul>
Ennahdha	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Capacité de production</i> des unités nucléaires <i>trop élevée</i> pour notre réseau ;</li> <li>• <i>Impact environnemental et sécuritaire</i> élevé ;</li> <li>• Absence de plateforme technologique avancée en Tunisie.</li> </ul>
Afek Tounes	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de <i>maitrise technologique</i> ;</li> <li>• Volonté de sauvegarder la <i>souveraineté et l'indépendance</i> nationale.</li> </ul>
Al Massar	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de <i>maitrise technologique</i> ;</li> <li>• Insuffisance des moyens pour supporter les <i>coûts de production</i> de cette énergie.</li> </ul>
Front Populaire	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de <i>maitrise technologique</i> et peu de moyens pour faire face un éventuel accident.</li> </ul>
CPR	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Principe de prudence</i> quant aux risques liés à l'exploitation ;</li> <li>• Le nucléaire est une <i>question caduque</i>.</li> </ul>
Ettakatol	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Risque élevé</i> d'accidents ;</li> <li>• <i>Gestion des déchets</i> complexe ;</li> <li>• Exploitation demandant une <i>consommation élevée en eau</i> alors que la Tunisie souffre de stress hydrique ;</li> <li>• <i>Coût de production</i> très élevé.</li> </ul>

★ **Le Charbon :**

Parti Politique	Avis	Arguments
Nida Tounes	Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de <i>politique de filière</i> en Tunisie ;</li> <li>• Absence de <i>port dimensionné</i> pour le transport du charbon.</li> </ul>
Ennahdha	Plutôt favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le gaz de schiste n'est pas une piste porteuse, la filière charbon se pose très sérieusement ;</li> <li>• Source d'énergie <i>pas chère et abondante</i> sur le marché international ;</li> <li>• Sa production <i>ne nécessite pas un niveau de maîtrise technologique élevé.</i></li> </ul>
Afek Tounes	Plutôt favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recours évident au charbon si on n'a plus suffisamment de gaz ;</li> <li>• Energie <i>peu chère et abondante.</i></li> </ul>
Al Massar	Plutôt Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin de produire des <i>études</i> et un <i>cadre réglementaire</i> avant de se lancer dans l'investissement dans cette filière.</li> </ul>
Front Populaire	Plutôt favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• C'est <i>une alternative pour les cimenteries</i>, en cas d'augmentation du prix de coke de pétrole ;</li> <li>• Le charbon et le coke de pétrole sont <i>moins chers que les énergies conventionnelles.</i></li> </ul>

★ **Le « Feed-in Tariff<sup>24</sup> » :**

Parti Politique	Avis	Arguments
Nida Tounes	Plutôt favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'investissement en photovoltaïque est <b>modulable</b> car, plus la consommation augmente, plus on peut multiplier les installations.</li> <li><b>Difficultés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Coûts supplémentaires pour la STEG</b> liés à la distribution et à la revente ;</li> <li>- Petite <b>taille du marché local</b> ;</li> <li>- <b>Instabilité de la production des énergies renouvelables</b> (liée à la disponibilité du vent, du soleil, etc.).</li> </ul> </li> </ul>
Ennahdha	Plutôt Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Difficile à appliquer en Tunisie ;</li> <li>Expérience pas très bien réussie en Europe.</li> </ul>
Afek Tounes	Plutôt favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Mécanisme prévu</b> dans la dernière loi sur les énergies renouvelables ;</li> <li><b>Démarche d'ouverture progressive</b> : Plafond de 30% du volume produit par les privés qui peut être revendu à la STEG.</li> </ul>
Al Massar	Plutôt favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un moyen de <b>fournir de l'énergie là où il en manque</b> ;</li> <li><b>Adapter la réponse aux destinataires</b> (foyers, industriels..)</li> <li><b>Revoir à la hausse le plafond de 30%</b> du volume produit par les privés qui peut être revendu à la STEG car le taux actuel est peu incitatif pour les petits agriculteurs qui peuvent récupérer des compléments de revenus via la production d'énergie éolienne ou solaire.</li> </ul>
Front Populaire	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contribue à <b>améliorer la production d'énergie</b> à travers des ressources renouvelables non consommatrices des énergies primaires et non polluantes ;</li> <li>Participe à moyen terme à la <b>baisse des prix</b> car l'énergie est produite par des sources durables et sans coût. (hormis le coût d'investissement initial)</li> </ul>

24 Le feed-in tariff (tarif de rachat) est un mécanisme politique visant à favoriser l'adoption de sources d'énergie renouvelable. Il comprend généralement trois dispositions principales : 1) la garantie d'accès au réseau, 2) les contrats à long terme pour l'électricité produite, et 3) un prix d'achat qui est calculé sur le coût de production d'énergie renouvelable. (Source : Réseau International d'accès aux énergies durables)

★ **La réforme de la politique de subvention énergétique :**

Parti Politique	Avis	Arguments/ propositions
Nida Tounes	Plutôt favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un <i>meilleur ciblage des subventions</i> par le choix des produits, comme la bouteille de gaz "GPL" et le pétrole lampant, dont les prix ne dépendent pas de la conjoncture économique mondiale ;</li> <li>• <i>Suppression progressive des subventions</i> de certains produits comme l'essence pour éviter les risques économiques et sociaux.</li> </ul>
Ennahdha	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Réduction progressive des subventions</i> sans pour autant léser les ménages les plus nécessiteux ;</li> <li>• <i>Cesser les subventions aux industriels</i> et aider les entreprises à <i>améliorer leur compétitivité</i> autrement comme en les aidant à investir dans des équipements moins énergivores ;</li> <li>• <i>Application des prix par paliers croissants</i>, en fonction du niveau de consommation d'énergie ;</li> <li>• <i>Optimiser les subventions des prix</i> de l'essence à la pompe.</li> </ul>
Afek Tounes	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégrer progressivement une <i>subvention exclusivement réservée aux familles nécessiteuses</i> et une portion de la classe moyenne.</li> </ul>
Al Massar	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>L'affinement du ciblage indirect</i> pour aller vers le ciblage direct à terme ;</li> <li>• <i>Réforme fiscale</i> pour avoir une connaissance fiable des revenus par ménage et adapter ainsi les aides sociales en fonction des revenus des ménages.</li> </ul>
Front Populaire	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Revoir le système de compensation énergétique</i> en fonction des niveaux de consommation ;</li> <li>• Pour les bouteilles de gaz, <i>adapter la subvention</i> selon les caractéristiques de l'utilisateur ;</li> <li>• <i>Utiliser le gaz pour les transports publics</i> (meilleur coût, plus écologique, plus efficace).</li> </ul>
CPR	Favorable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Réforme de la caisse compensatoire</i> ;</li> <li>• <i>Réduire la subvention</i> des énergies fossiles ;</li> <li>• <i>Supprimer les subventions</i> des cimenteries tunisiennes.</li> </ul>

★ **Gouvernance, transparence et souveraineté nationale<sup>25</sup> :**

Parti Politique	Avis	Arguments/ propositions
Nida Tounes	Statu Quo	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il existe une <i>convention type</i> pour les opérateurs étrangers dans le code des hydrocarbures qui est bonne, et où <i>la fiscalité est préservée</i> ;</li> <li>• Il n'y a <i>pas de problème de souveraineté</i> qui se pose dans la mesure où le partage de la rente est souvent à l'avantage de l'Etat tunisien ;</li> <li>• L'entreprise Tunisienne des Activités Pétrolières (ETAP) doit devenir, progressivement, <i>un opérateur d'exploitation</i>.</li> </ul>
Ennahdha	Favorable aux réformes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer des règles de fond qui reposent sur <i>la transparence, la redevabilité et la bonne gouvernance</i> ;</li> <li>• <i>L'article 13 de la constitution</i> doit être traduit dans la loi et le <i>code des hydrocarbures doit être révisé</i> dans ce sens ;</li> <li>• <i>Améliorer les capacités de l'ETAP et renforcer son statut</i> pour qu'elle puisse opérer dans l'exploitation ;</li> <li>• <i>Revoir certaines conditions contractuelles</i> qui nous lient avec des opérateurs étrangers.</li> </ul>
Afek Tounes	Favorable aux réformes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Instaurer <i>une gouvernance transparente</i> à 100% et qui doit s'axer sur le local ;</li> <li>• <i>Dissocier les activités d'exploration de l'ETAP</i> qui peuvent faire l'objet de Partenariats Public-Privé <i>des activités de gestion</i> des ressources énergétiques qui doivent rester dans le domaine public.</li> </ul>
Al Massar	Favorable aux réformes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Instaurer la transparence</i> dans le secteur des énergies pour rétablir la confiance ;</li> <li>• Procéder à un <i>audit de l'ETAP</i> et <i>renforcer les moyens de contrôle</i> des entreprises exploratrices ;</li> <li>• Revoir toute notre <i>politique contractuelle</i> ;</li> <li>• Elaborer une <i>loi d'application de l'article 13</i> de la constitution afin de restreindre l'influence des lobbies.</li> </ul>

<sup>25</sup> L'article 13 de la constitution tunisienne : «Les ressources naturelles sont la propriété du peuple tunisien. La souveraineté de l'État sur ces ressources est exercée en son nom. Les contrats d'investissement relatifs à ces ressources sont soumis à la commission spécialisée au sein de l'Assemblée des représentants du peuple. Les conventions ratifiées au sujet de ces ressources sont soumises à l'Assemblée pour approbation».

Parti Politique	Avis	Arguments/ propositions
Front Populaire	Favorable aux réformes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancer un audit pour faire un <i>bilan énergétique</i> en ce qui concerne les énergies primaires, les produits pétroliers et les énergies alternatives et renouvelables ;</li> <li>• Le Front Populaire considère que <i>le droit revient au peuple de connaître la richesse en ressources naturelles</i> du pays ;</li> <li>• <i>Revoir tous les contrats</i> signés sous le règne de Ben Ali pour protéger les intérêts du peuple et stopper la corruption ;</li> <li>• Il faut que <i>l'article 13 de la constitution</i> contribue à instaurer la transparence en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles.</li> </ul>
CPR	Favorable aux réformes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traduire <i>l'article 13</i> de la nouvelle constitution en loi et l'appliquer au secteur énergétique.</li> </ul>

## B. L'économie du Phosphate

Parti Politique	Visions et solutions proposées
Nida Tounes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mettre à niveau les installations</i> de la Compagnie de Phosphate de Gafsa (CPG) qui sont obsolètes ;</li> <li>• <i>Trouver des solutions alternatives</i> comme le phosphogypse, dont le transport est plus facile ;</li> <li>• <i>Repenser l'économie du Phosphate</i> dans une optique de maintien et de développement de cette industrie.</li> </ul>
Ennahdha	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le problème n'est pas d'ordre technologique ou de manque de potentiel de production mais un <i>problème purement social</i> ;</li> <li>• <i>Résoudre la problématique sociale</i> pour stopper les pertes importantes d'argent dans ce secteur ;</li> <li>• <i>Donner une valeur ajoutée plus élevée aux minerais</i> produits en Tunisie. Nous disposons par exemple de quantités de silices parmi les plus pures au monde. Il faudra les transformer pour monter en valeur au lieu de les exporter à l'état brut. Cela nous permettra de créer de l'emploi, de créer de la richesse et de disposer d'une rente plus importante.</li> </ul>

Parti Politique	Visions et solutions proposées
Afek Tounes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuer à <i>développer cette économie</i> qui connaît un <i>problème politique et de gouvernance</i> ;</li> <li>• <i>Renforcer le pouvoir de négociation de l'Etat</i> avec les partenaires sociaux ;</li> <li>• <i>S'occuper du problème de la pollution</i> lié à cette industrie, aussi bien dans le bassin minier qu'à Gabès.</li> </ul>
Al Massar	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le problème concerne <i>les équipements qui sont obsolètes</i>, les nouvelles technologies qui réduisent le gaspillage ne sont pas maîtrisées ;</li> <li>• <i>Demander des comptes</i> sur les fonds de l'Union Européenne accordés depuis 10 ans et qui étaient destinés à la dépollution ;</li> <li>• Utiliser une partie de la manne du phosphate pour <i>développer les filières vertes</i> (agriculture, services..) et en faire des sources de développement régional dans le bassin minier.</li> </ul>
Front Populaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Remise à niveau</i> des infrastructures et des services ;</li> <li>• Instaurer un dialogue avec les habitants de la zone pour un développement local que l'Etat doit permettre grâce à <i>un budget spécial attribué pendant une période donnée</i> ;</li> <li>• Garantir un retour de la richesse aux habitants pour réduire <i>l'écart existant</i> entre la richesse en ressources de la région et son sous-développement.</li> </ul>
CPR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Remédier à la mauvaise gestion des entreprises étatiques</i> dont la CPG (à cause de la corruption, la mauvaise gestion des ressources, les emplois fictifs) ;</li> <li>• <i>Mettre en marche des instances de contrôle</i> et renforcer le rôle de contrôle des médias, de la société civile ;</li> <li>• <i>Mettre fin à l'Etat providence</i> dans la région et <i>développer de nouvelles activités</i> pour créer de l'emploi durable.</li> </ul>
Ettakatol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place une stratégie qui puisse <i>surmonter les difficultés</i> rencontrées durant les dernières années, <i>renforcer le secteur</i> et permettre à la Tunisie de <i>regagner sa place de cinquième exportateur</i> mondial de phosphates (L'industrie du phosphate réalisait 4 % du PIB et 10 % des exportations en Tunisie en 2010).</li> </ul>

## C. La gestion des déchets

Parti Politique	Visions et solutions proposées
Nida Tounes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Valoriser les déchets</b>, comme c'est le cas pour les bouteilles en plastique ;</li> <li>• <b>La ferraille</b> est aussi une filière intéressante à développer.</li> </ul>
Ennahdha	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se diriger vers la <b>valorisation des déchets</b>. On peut en tirer des profits et en même temps résoudre nos problèmes d'accumulation des déchets ;</li> <li>• <b>Penser une politique claire</b> à ce sujet, la gestion des déchets s'est toujours faite au jour le jour.</li> </ul>
Afek Tounes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Décentraliser</b> la gestion des déchets ;</li> <li>• Considérer l'option de <b>l'externalisation de la collecte des déchets</b> ;</li> <li>• Créer des filières économiques en <b>valorisant les déchets</b> et en apportant un soutien financier aux municipalités.</li> </ul>
Al Massar	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager un <b>partenariat entre le secteur privé et public</b> pour la collecte et le tri des déchets ;</li> <li>• Instaurer le <b>tri des déchets</b> dans certaines industries comme l'hôtellerie ;</li> <li>• <b>Valoriser la filière du tri</b> en tant que créneau économique à exploiter (créer des métiers, des formations..) ;</li> <li>• Accorder <b>un statut professionnel aux « barbachas »</b> (les ramasseurs des bouteilles en plastique), en faire des agents de collecte agréés pour qu'ils puissent sortir de l'informel.</li> </ul>
Front Populaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revoir la stratégie de gestion des déchets selon le principe <b>3RVE</b> : Réduire, Réutiliser, Recycler, Valoriser et Eliminer.</li> <li>• <b>Encourager les industriels</b> dans ce sens pour gagner sur toute la chaîne de valeurs ;</li> <li>• Développer toutes les méthodes de recyclage puis <b>valoriser les déchets</b> ;</li> <li>• Créer des projets en <b>partenariat avec le secteur privé</b>.</li> </ul>
CPR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Décentraliser la gestion des déchets</b> et prendre en compte les spécificités de chaque région ;</li> <li>• <b>Privatiser la gestion des déchets</b> tout en luttant contre la corruption au niveau des appels d'offres pour la gestion des déchets ;</li> <li>• <b>Réutiliser les déchets</b> liquides pour les transformer en énergies renouvelables.</li> </ul>

Parti Politique	Visions et solutions proposées
Ettakatol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Réforme et restructuration du système de gestion des déchets</i> ménagers en redéfinissant les rôles des différents acteurs ;</li> <li>• <i>Création d'organismes régionaux de gestion des déchets</i> ménagers et autres activités assimilées (collecte, transport, traitement et valorisation et/ou enfouissement) placés sous la supervision d'un Ministère chargé de la gouvernance locale et du développement durable .</li> <li>• Attribuer à l'ANGED le rôle de définition des choix stratégiques pour le pays et <i>doter les collectivités locales de moyens adéquats et appropriés</i> sur le plan réglementaire, institutionnel, et financier pour concrétiser et mettre en action cette stratégie ;</li> <li>• <i>Révision du cadre juridique actuel</i> afin d'ouvrir la voie à l'investissement dans le domaine de la <i>valorisation énergétique et du compostage des déchets</i> et réduire ainsi les quantités enfouies ;</li> <li>• <i>Renforcement et appui aux programmes visant le tri en amont</i> (tri sélectif) <i>ou en aval</i> (PTMB) des déchets et promouvoir les stratégies de valorisation des déchets (papier, plastique, acier et matière organique) ;</li> <li>• <i>Concrétisation de l'action participative de la société civile</i> à travers son implication dans les programmes et actions nationales de gestion des déchets ;</li> <li>• <i>Révision du cadre réglementaire inhérent à la gestion des déchets dangereux</i> en définissant un pacte de bon voisinage entre les citoyens et les unités de traitement-valorisation des ces déchets.</li> </ul>

## D. Stress hydrique, défis environnementaux et lutte contre le changement climatique

Parti Politique	Visions et solutions proposées
Nida Tounes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le couple <i>énergies renouvelables / dessalement de l'eau de mer</i> peut être une option à considérer en matière de gestion du stress hydrique ;</li> <li>• <i>Lutter contre la désertification</i> pour la conservation des eaux et des sols dans le cadre de plans d'action régionaux et locaux ainsi que de projets participatifs.</li> </ul>
Ennahdha	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplier les efforts pour <i>maitriser la consommation d'eau, intensifier la recherche</i> de nouvelles ressources d'eau, <i>créer de nouveaux barrages</i> et mettre en place des unités de <i>dessalement de l'eau de mer</i>.</li> </ul>
Afek Tounes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Multiplier les unités de <i>traitement des eaux usées</i> qui peuvent ensuite être redirigées vers l'arrosage agricole ;</li> <li>• Multiplier les <i>unités de dessalement de l'eau de mer</i>. A condition que ces unités soient autonomes sur le plan énergétique car elles consomment beaucoup d'électricité ;</li> <li>• Pour la montée du niveau de la mer, envisager <i>des murs d'eau douce</i> qui viendraient bloquer l'avancée de l'eau de mer.</li> </ul>
Al Massar	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer le concept de l'eau virtuelle qui implique la <i>taxation de l'eau à l'exportation</i> pour avoir plus d'efficience dans la consommation d'eau ;</li> <li>• Développer des techniques et des méthodes d'<i>enrichissement de la terre</i> (compost, etc.) ;</li> <li>• <i>Reboisement</i> et conservation des eaux et des sols ;</li> <li>• <i>Impliquer la population</i> dans la conservation de l'environnement ;</li> <li>• Dresser des <i>murs végétaux</i> pour stopper l'avancée du désert ;</li> <li>• Encourager la <i>rationalisation de l'utilisation des ressources</i>, la protection des écosystèmes, l'adoption de nouvelles technologies de production non polluantes et l'intensification des transports publics.</li> </ul>

Parti Politique	Visions et solutions proposées
Front Populaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Rationaliser l'exploitation de l'eau</i> dans le domaine agricole ;</li> <li>• Utiliser l'<i>irrigation au goutte à goutte</i> et les <i>conduites fermées</i> pour éviter l'évaporation de l'eau ;</li> <li>• <i>Elargir les surfaces des périmètres irrigués</i> pour permettre une agriculture moderne ;</li> <li>• <i>Réorganiser la carte hydrique et construire des barrages</i> dans les zones où il y a des potentialités pour minimiser les transferts ;</li> <li>• <i>Planter de nouvelles oasis</i> comme dans le sud de l'Algérie ;</li> <li>• <i>Réorganiser la carte agricole</i> et spécialiser les zones selon la qualité du sol, la nature du climat et selon l'abondance des ressources. Il faut <i>adapter la stratégie selon la répartition des ressources</i>.</li> </ul>
CPR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer des <i>plans d'aménagement adéquats</i> avec le développement démographique ;</li> <li>• Encourager l'<i>usage du couffin</i> ou des <i>matières renouvelables</i> (papiers, feuilles de maïs) pour éviter les sacs plastiques ;</li> <li>• Lutter contre la corruption pour <i>inverser le rapport de force déséquilibré en faveur des multinationales</i> ;</li> <li>• Instaurer un <i>cadre juridique</i> qui encourage l'utilisation des ressources renouvelables ;</li> <li>• Mettre un terme à <i>l'inégalité de traitement de l'Etat envers les régions</i> dans la gestion de l'eau et envers les agriculteurs (ceux qui exportent à l'étranger sont plus soutenus) ;</li> <li>• Multiplier les <i>unités de dessalement de l'eau de mer</i> ;</li> <li>• Réduire l'<i>impact du tourisme de masse</i> dans l'accès et la consommation de l'eau ;</li> <li>• <i>Inciter les citoyens à revoir leur mode de vie</i> et à faire des efforts pour pérenniser les ressources naturelles.</li> </ul>

Parti Politique	Visions et solutions proposées
Ettakatol	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaborer de nouveaux indicateurs du développement durable capables d'évaluer le niveau et le suivi de la dégradation de l'environnement et prévoir des <i>actions curatives</i> ;</li> <li>• Réaffirmer la place centrale de la protection de l'environnement dans un <i>nouveau département chargé de la gouvernance et du développement durable</i> qui aura pour mission de mettre en place une stratégie environnementale juste et équilibrée ;</li> <li>• <i>Revoir la structure et le périmètre d'intervention de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement</i> afin de lui donner une plus grande marge d'intervention par rapport aux autres acteurs et intervenants ;</li> <li>• Accélérer la mise en place de l'<i>Instance constitutionnelle pour le développement durable et le droit des générations futures</i> ;</li> <li>• Assurer une <i>meilleure distribution de l'investissement</i> selon la répartition des ressources hydriques sur l'ensemble du territoire tunisien ;</li> <li>• Mettre en place une <i>gestion moderne utilisant les technologies de pointe des aquifères et des bassins</i> que la Tunisie partage avec ses voisins algérien et libyen ;</li> <li>• Multiplier les <i>unités de dessalement de l'eau de mer</i>.</li> </ul>

## **IV. Etat des lieux du travail parlementaire relatif aux thématiques de l'étude**

### **A. Composition de la commission de l'industrie, de l'énergie, des ressources naturelles, de l'infrastructure et de l'environnement au sein de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP)**

La commission de l'industrie, de l'énergie, des ressources naturelles, de l'infrastructure et de l'environnement est chargée de l'examen des projets, propositions et questions relatifs à :

- L'industrie, l'énergie et les mines
- Les ressources naturelles
- L'équipement et l'habitat
- L'aménagement du territoire
- Les nouvelles technologies
- L'environnement.

Cette commission est composée de 24 membres, dont 6 femmes, répartis entre 6 blocs parlementaires différents (figure 7)

Les membres de la commission représentent ont été élus dans 17 circonscriptions électorales différentes, comme indiqué dans la figure 8.

Quant au background professionnel des membres de la commission, il se distingue par la présence d'une majorité d'enseignant du secondaire (5 membres) et d'employés du secteur privé (5 membres). Les autres membres sont issus de l'enseignement universitaire (3 membres), de la fonction publique (3 membres), et des professions libérales (3 membres, dont 2 avocats et 1 médecin).

Figure 7 : Composition de la commission parlementaire

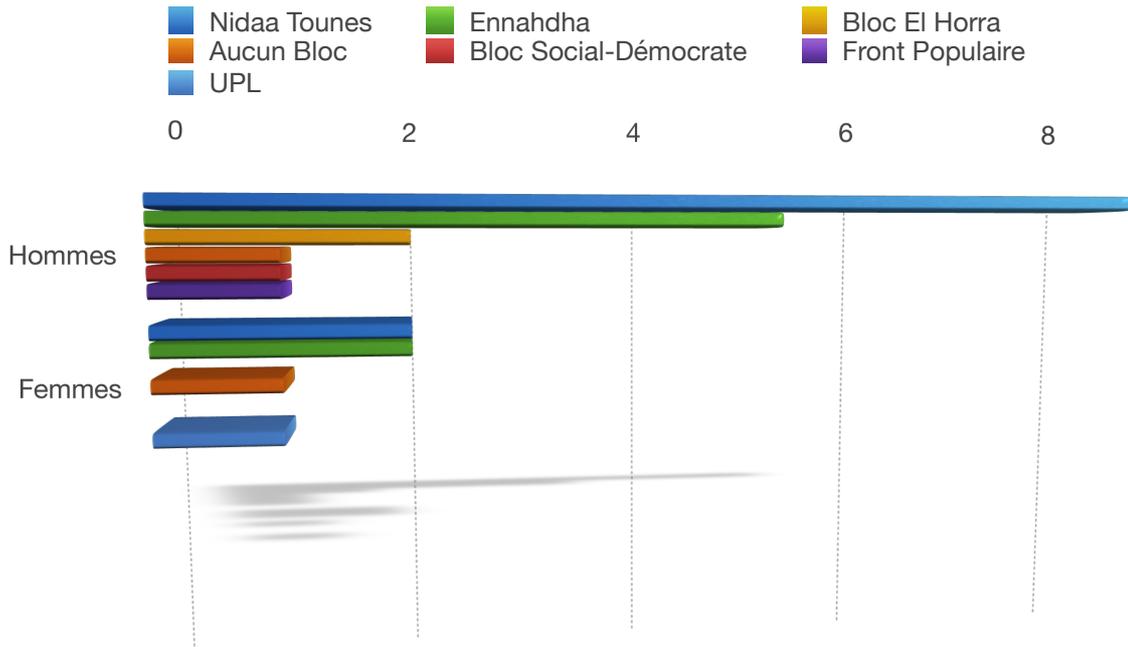
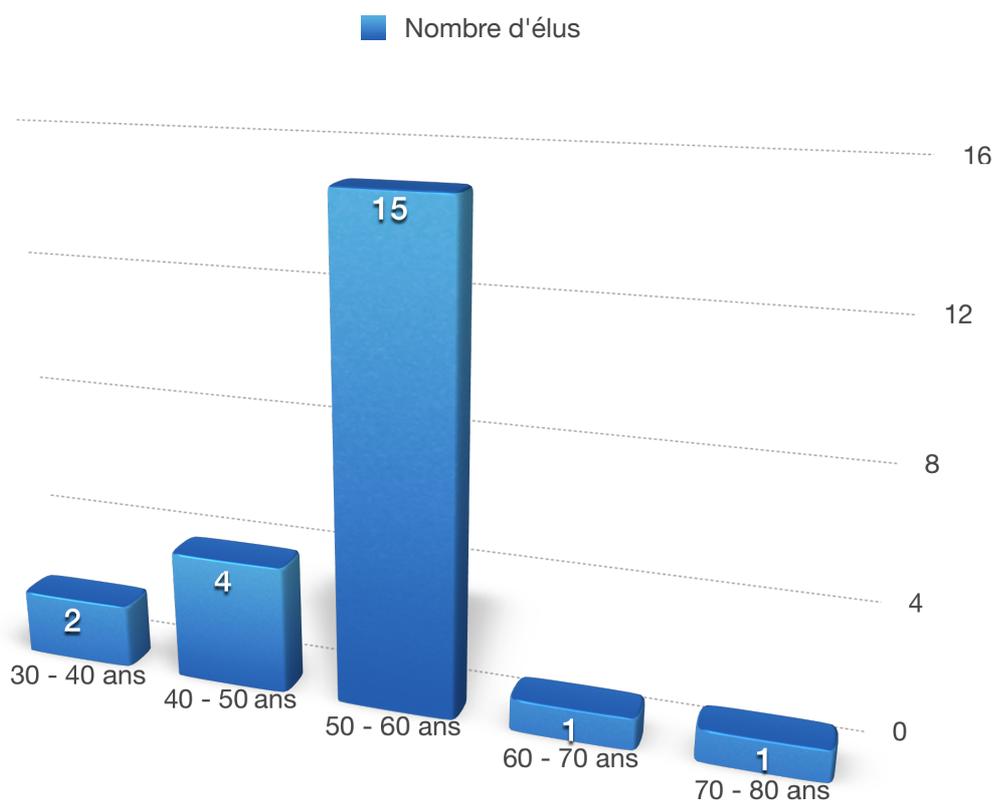


Figure 8 : Répartition des membres de la commission par circonscription électorale



Enfin, s'agissant de l'âge de ses membres, la commission referme une majorité de cinquantenaires, comme indiqué dans la figure 9.

**Figure 9 : Répartition des membres de la commission par âge**



## B. Synthèse des principaux travaux effectués par la commission de l'industrie, de l'énergie, des ressources naturelles, de l'infrastructure et de l'environnement au sein de l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP)

SYNTHÈSE DES TRAVAUX	
<b>Mars 2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et adoption du rapport de la commission sur le projet de loi Num 74/2013 relatif à la production d'électricité à partir des énergies renouvelables.</li> <li>- Reformulation des articles 10, 12 et 13 du projet de loi relatif aux énergies renouvelables et qui ont été invalidés par l'instance provisoire de contrôle de la constitutionnalité des projets de loi.</li> </ul>
<b>Juin 2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Audition du Ministre de l'industrie, de l'énergie et des mines concernant les ressources naturelles de l'Etat au sujet de la campagne « où est le pétrole » dont le but est d'informer le citoyen quant aux ressources naturelles de la Tunisie et de mettre en œuvre le principe de redevabilité des autorités envers le citoyen.</li> </ul>
<b>Juillet 2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen du Projet de loi N°69/2012 relatif aux contrats de partenariat public-privé.</li> </ul>
<b>Novembre 2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen de projet n°56/2015 relatif à la régularisation des exploitations illégales des carrières de marbre du domaine privé de l'Etat.</li> <li>- Audition du Secrétaire auprès du ministre d'équipement chargé de l'habitat concernant le projet n°61/2015 relatif à la ratification d'un accord de prêt entre la Tunisie et la banque mondiale de construction pour l'amélioration des voies routières.</li> </ul>
<b>Décembre 2015</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen du projet de loi N°56/2015 relatif à la régulation de l'exploitation des carrières de marbre relevant du domaine privé de l'Etat.</li> <li>- Approbation du Rapport du projet de loi N°63/2015 relatif à un accord entre la Tunisie et le BAD au profit de la STEG.</li> </ul>

## SYNTHÈSE DES TRAVAUX

### Janvier 2016

- Audition des représentants du ministère de l'industrie concernant le projet de loi organique N°72/2014 portant ratification d'un accord entre le Gouvernement de la République Tunisienne et l'Organisation Européenne des Brevets relatif à la validation des brevets européens.
- Audition des représentants du ministère de l'Environnement concernant le projet de loi N°75/2013 relatif à la qualité de l'air.
- Examen du projet de loi N°56/2015 relatif à la régulation de l'exploitation des carrières de marbre relevant du domaine privé de l'Etat, du projet de loi N°72/2014 portant ratification d'un accord entre le Gouvernement de la République Tunisienne et l'Organisation Européenne des Brevets relatif à la validation des brevets européens, et du projet de loi N°75/2013 relatif à la qualité de l'air.
- Audition du PDG de la STEG et du PDG de la CPG au sujet du projet de loi N°75/2013 relatif à la qualité de l'air.
- Audition du ministre du transport au sujet de la Loi Organique Num 47/2014 sur La Ratification des amendements sur la convention internationale régissant les documents d'Identité des Assignataires de Navire.
- Audition du PDG de l'ETAP et du DG de l'énergie au Ministère de l'industrie et des Mines au sujet des projets de loi 59/2013 et 60/2013 portant ratification des avenants aux conventions concernant les permis d'exploitation pétrolière « Beguel » et « El Franig ».

### Février 2016

- Audition du PDG de la STEG au sujet des projets de loi Num 002/2016 et 006/2016 relatifs respectivement à la ratification d'un accord entre le Gouvernement de la République Tunisienne et la Banque Islamique pour le Développement et au Système national de Normalisation.
- Examen du projet de loi N°75/2013 relatif à la qualité de l'air.
- Examen du projet de loi Num 87/2015 relatif à l'interdiction de la production de sacs plastiques non biodégradables.
- Audition du Ministre de l'Energie et des Mines au sujet des projets de loi 59/2013 et 60/2013 portant ratification des avenants aux conventions concernant les permis d'exploitation pétrolière « Beguel » et « El Franig ».
- Audition du Ministre de l'Environnement au sujet du projet de loi Num 87/2015 relatif à l'interdiction de la production de sacs plastiques non biodégradables.

### Mars 2016

- Examen du projet de loi Num 57/2015 relatif à la régularisation de l'exploitation des mines de Marbre appartenant au domaine de l'Etat.

## SYNTHÈSE DES TRAVAUX

<b>Avril 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Audition de représentants de la Présidence du Gouvernement et du Ministère des domaines de l'Etat au sujet du projet de loi Num 57/2015 relatif à la régularisation de l'exploitation des mines de Marbre appartenant au domaine de l'Etat.</li><li>- Examen des projets de loi Num 59/2013 et 60/2013 portant ratification des avenants aux conventions concernant les permis d'exploitation pétrolière « Beguel » et « El Franig ».</li><li>- Examen du rapport de la commission au sujet du projet de loi Num 57/2015 relatif à la régularisation de l'exploitation des mines de Marbre appartenant au domaine de l'Etat.</li><li>-</li></ul>
<b>Mai 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Examen du projet de loi Num 86/2015 amendant le code des mines.</li><li>- Audition du Directeur général des Mines au sujet du projet de loi Num 86/2015 amendant le code des mines.</li><li>- Audition du Ministre de l'Energie et des Mines au sujet des projets de loi Num 59 et 60/2013 portant ratification des avenants aux conventions concernant les permis d'exploitation pétrolière « Beguel » et « El Franig ».</li></ul>
<b>Juin 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Examen du rapport de la commission concernant les projets de loi 59/2013 et 60/2013.</li></ul>
<b>Juillet 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Audition du Ministre de l'Energie et des Mines concernant l'achat des droits relevant de la société PA Ressources par l'ETAP.</li></ul>